

1 QUELQUES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES ET/OU PHILOSOPHIQUES

1.1 TERRITOIRES ET RÉSEAUX

Le « développement local » a longtemps été pensé à partir d'un territoire géographique délimité, avec un périmètre bien identifié. Mais on ne peut ignorer les réseaux entre territoires, les complémentarités (et les concurrences) entre zones géographiques contigües ou non, les spécialisations des territoires dues à l'histoire, à la présence de ressources ou de compétences...

Le développement aujourd'hui s'articule autour de deux grands principes :

1. la capacité à identifier les marges de manœuvre et les potentiels d'un territoire donné ;
2. la capacité à coopérer, à travailler au développement des territoires voisins en se renforçant mutuellement.

L'économie du territoire ; une politique au service de la communauté locale

Il est donc indispensable d'analyser ce qui constitue cette communauté ; *son identité* (1.) et ce qu'elle ambitionne, *ses envies* (2.).

1. Ce qui constitue sûrement l'économie sur un territoire est cette capacité à accepter les nouvelles idées, les changements et à s'y adapter.

Les ruptures et les innovations sont au centre de ce qu'elle revendique aujourd'hui comme *son identité* ! Au XVIIIème siècle, un roi de Pologne devient l'effigie de la Lorraine. Il bouleverse son histoire, son organisation sociale, son profil urbain... Plus récemment, l'Ecole de Nancy, par le biais de réfugiés politiques propose une *nouvelle dynamique* que ce territoire Nancéien fait sienne immédiatement.

2. Ces deux exemples attestent de la capacité des territoires à appréhender de nouveaux concepts et à en tirer, *collectivement avec ses habitants*, expériences et profits.

Se prémunir d'une vision, *définir une ambition avec les acteurs locaux* est incontournable du développement d'une économie qui sait valoriser ses ressources territoriales en intégrant les intérêts de niveaux supérieurs (réduction des émissions de CO₂, transitions énergétique, agricole, sociale...)

L'économie relève du territoire

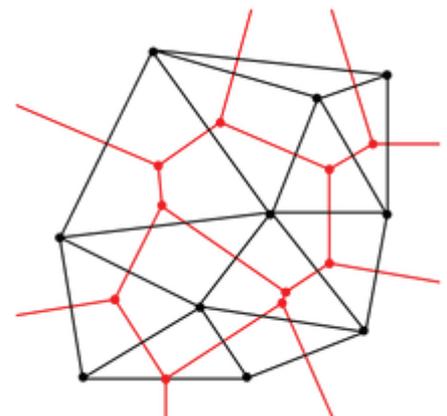
Contre toute attente ou idée reçue, *l'économie ne se résume pas à l'entreprise mais elle est du ressort du territoire* : elle est un état d'esprit, elle est issue du maillage et de la rencontre d'un certain nombre de choses et personnes sur un territoire donné (choses par ailleurs différentes d'un territoire à l'autre), elle est liée aux ressources et compétences locales, à l'argent qui y circule (une monnaie locale garde artificiellement une partie de cet argent au niveau local pour des retombées économiques bien réelles), elle est à la fois le résultat et à l'origine de la création d'activités rémunérées ou pas, elle doit désormais intégrer des indices de développement humain pour orienter efficacement les accompagnements nécessaires à son expansion...

Maillage dual du territoire et transition

A partir d'une idée géométrique utilisée en calcul scientifique, nous *proposons un modèle de développement où les grandes villes conjuguent leurs efforts pour développer des terrains d'expérimentation*.

Le point de départ géométrique est le suivant (il s'agit de la superposition d'une triangulation de Delaunay (en noir) et d'un diagramme de Voronoï (en rouge)) :

Sans entrer dans les détails, la figure présente deux réseaux qui se déduisent l'un de l'autre. Nous proposons l'idée suivante : si les points noirs représentent les grandes villes, la triangulation en noir représente les liens entre ces grandes villes, les points en rouge qui sont des territoires entre ces villes, pourraient être considérés comme des territoires privilégiés de coopération entre ces grandes villes. Ainsi, les grandes villes y trouveraient un terrain d'expérimentation pour développer des initiatives librement, puisque ce terrain est relativement vierge (foncier et friches industrielles disponibles, tout comme une main d'œuvre locale rurale en difficulté économique) et qu'on ne risque pas d'y perturber ou se confronter aux équilibres propres aux villes et à leur histoire.



Ainsi, si l'on pressent qu'un mode de production, d'éducation, d'échange, est prometteur, alors on peut le « mettre en terre » et voir si cela se développe et trouve des débouchés auprès des grandes villes. En retour, les grandes villes profitent des réussites et en tireront les bénéfices dans le futur.

Un tel maillage favorisera aussi la coopération entre innovation descendante et innovation ascendante, valorisant les initiatives de terrain. Et permettra la mise en synergie d'approches et organisations complémentaires comme LOR'N Tech et le Réseau Rural qui aujourd'hui s'ignorent quasiment royalement.

Prenons l'exemple de Bataville à Hellocourt en Moselle : cet endroit pourrait se développer non pas simplement avec ses maigres forces locales (une belle énergie mobilise les habitants de ce territoire), donc probablement lentement et péniblement, mais avec la coopération des puissances de Nancy, Metz et Strasbourg desquelles il est à équidistance.

Si on pousse l'idée plus loin, on peut imaginer généraliser l'idée aux territoires du Grand Est. A titre d'exemple, la Métropole du Grand Nancy pourrait constituer une liste de **villages-initiatives** avec ses voisins : Reims, Metz, Strasbourg, Epinal, Dijon, (d'autres ?) à chaque fois en trio au moins (Metz-Nancy-Strasbourg, Metz-Nancy-Reims, etc.). Nous pressentons que le trio permet un équilibre, un maillage du territoire plus aisé qu'à deux.

Ce réseau de villages autour de Nancy pourrait « irriguer » en retour — après quelques années de développement — leurs villes-mères.

En ces temps incertains où les conditions peuvent mettre en difficulté les villes telles qu'elles fonctionnent, on peut imaginer que l'existence d'un réseau de villages qui ont un fonctionnement différent améliore la résilience de notre région, puisque ces villages n'auront pas les mêmes forces ni les mêmes faiblesses. Le temps venu, ils pourraient servir de « stabilisateurs » pour le réseau des villes.

Il nous apparaît important de s'appuyer à la fois sur le réseau rural et les structures de la Lor'n Tech.

1.2 RECHERCHE ET INNOVATION

On a souvent l'habitude de considérer la chaîne « recherche développement innovation industrie » mais l'innovation est multifacette ; certaines innovations proviennent effectivement de la recherche, souvent les innovations de rupture, mais beaucoup proviennent du terrain, de ceux qui au contact quotidien des difficultés, de questionnements, inventent-améliorent-innovent dans des produits, des procédés et des services.

La réussite et le développement économique passe aussi par la capacité à faire se rencontrer les deux approches et les deux groupes ou catégories de personnes qui procèdent pour l'une de façon descendante, pour l'autre de façon ascendante.

Là aussi nous sommes devant un problème de la même nature que dans le paragraphe précédent. Il existe des territoires où se trouvent les laboratoires, les centres de recherche et d'autres où se situent les entreprises qu'elles soient industrielles, agricoles, ou encore de services.

Nous pensons que le développement global passera par les développements simultanés, concordants et en synergie des deux mondes.

1.3 LE DROIT À L'EXPÉRIMENTATION ET À L'ÉCHEC

Deux concepts plus familiers à la culture anglo-saxonne qu'à la nôtre.

En effet, dès la maternelle, notre système éducatif français conditionne nos enfants à la **peur de l'échec** avec un système de notation/sanction qui laisse sur le carreau plus de 15% de jeunes.

Cette peur est telle que nous préférons masquer nos échecs (par exemple, sur les CV, suppression des périodes de chômage, des échecs scolaires, ...).

Plus tard, nous retrouvons cet état d'esprit dans les banques qui ne prêtent qu'à ceux qui ont fait les grandes écoles, qui ont des parents aisés/riches ou qui sont jeunes avec 10 années d'expérience brillantes.

A l'instar des anglo-saxons, nous devrions cultiver et partager nos expériences issues d'échecs afin de **favoriser la résilience**.

En effet, un CV aux Etats-Unis fait apparaître les échecs professionnels, car ils ont valeur d'expérience auprès des banquiers lors des demandes de prêts.

1.4 LE TRAVAIL POUR TOUS

De nombreux débouchés sont susceptibles de faire l'objet d'expérimentations, tels que l'économie circulaire et la révision des modèles liés aux transitions pour créer des solutions alternatives. L'état des ressources naturelles en raréfaction nous impose a minima de recycler nos productions.

Dans le secteur du bâtiment, des « recycleries » récupèrent déjà les matériaux issus des démolitions. Reste encore de nombreux déchets ultimes, comme les plaques de plâtre dont l'enveloppe contenant de nombreux composés chimiques ne permet pas le recyclage.

Mais d'autres activités peuvent être envisagées, de nouvelles cultures, de nouvelles transformations de produits agricoles, avec des débouchés locaux.

Une expérimentation comme celle des *Territoires Zéro Chômeur Longue Durée* peut être, en dernier ressort, une réponse à l'ambition d'offrir un travail à tous. Non pas dès la première difficulté professionnelle rencontrée, mais si après plusieurs stages, plusieurs recherches infructueuses, aucune solution individuelle n'a été trouvée. Si en parallèle du développement économique

dans un cadre usuel, on identifie, on répertorie, on étudie les emplois non marchands, car dans un contexte trop innovant, trop risqué, pas assez attractif, alors on doit pouvoir proposer des emplois aidés comme ceux qui sont en cours d'expérimentation dans 10 territoires français.

Une activité rémunérée pour tous est au centre des politiques économiques des dernières décennies, pourtant les chiffres du chômage gonflent, des individus se lancent dans des activités libérales chronophages qui ne leur dégagent pas de quoi vivre décemment, d'autres acceptent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, ou encore des activités à temps partiel... Si la question de la **mesure du Bonheur dans l'économie** pouvait paraître désuète jusqu'à présent, elle est au contraire centrale en cette période de grande morosité. Personne ne règlera le problème du chômage avec des politiques « traditionnelles » et des critères financiers qui n'ont pas fait leurs preuves, exacerbant le sentiment de n'être plus rien si on ne rentre pas dans le rang imposé par des décideurs politiques et entrepreneuriaux souvent perçus comme des privilégiés éloignés des tracasseries vécues au quotidien par les Français. Un travail d'identification des « fatigues » ressenties par nos concitoyens, les externalités négatives issues de nos modèles de création de richesses, nous semble indispensable pour construire une Société qui retrouve foi en son futur et capable d'innovation au quotidien. **Une certaine éthique sociale globale doit entrer dans les calculs.**

1.5 LA DÉMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE

Les citoyens demandent de plus en plus d'être associés aux décisions publiques et d'être informés sur la façon dont elles sont prises, mises en œuvre, puis en évaluer les résultats et conséquences. Et ceci est vrai sur tous les sujets, économiques, sociaux, éducatifs, financiers, structurels etc. La mobilisation citoyenne peut se traduire par une plus grande implication dans la vie des territoires et dans leur développement.

Des **plateformes institutionnelles de consultation directe des citoyens** se généralisent, pourtant par certains aspects (rigidité, questions fermées, pas d'information sur la prise en compte etc.) nous ne voyons pas comment elles pourraient répondre à une meilleure qualité de démocratie participative, à la mobilisation des énergies citoyennes, au partage d'idées et à l'expérimentation au plus proche du terrain par les acteurs eux-mêmes. Nous regrettons le manque de confiance manifeste de nos élus en la Société civile organisée ou pas, alors que la période de crise démocratique et de contrainte budgétaire est propice à toutes les tentatives de renverser la spirale qui nous mène inexorablement vers d'autres crises sociales.

Plus généralement, nous devons développer une **culture de l'échec constructive** qui favoriserait le partage d'expériences avec, pourquoi pas, l'émergence d'un collectif « bienveillant » d'accompagnement. Les nouvelles structures d'entreprises comme les Scop (Société coopérative de production) ou encore les SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), mais également bien d'autres, doivent faire l'objet de partage d'expériences ouvertes (identification des facteurs bloquants) à tous de manière à améliorer les réussites de création d'entreprises. Alors, pourquoi ne pas créer **un nouveau statut juridique expérimental** ? Pourquoi ne pas généraliser les **utilisations éphémères** (boutiques, commerces, usages de friches à des fins culturelles, sociales etc.). Les marges de manœuvre de la Région sont nombreuses, elle doit se montrer ambitieuse dans sa politique économique et sociale ou les citoyens ne le comprendraient pas.

2 HABITAT ET ENVIRONNEMENT

2.1 NOUVEL HABITAT

Des territoires urbains confrontés aux problématiques d'espace

3 constats

→ Un isolement des quartiers populaires

Conséquence : des zones de non droit absolu et une perte totale d'appartenance à un territoire voire même à une nation.

La métropole est confrontée à des problématiques sociales ; fractures de classes, isolement des quartiers etc... Mais des solutions pratiques existent. Comme en témoigne le Plateau de Haye à Nancy, qui a su éviter des explosions sociales grâce à son urbanisme. Ci-après 2 illustrations :

1. Une forme urbaine particulièrement pertinente et écologique. Lorsque l'on est dans les logements, on n'a pas de vis à vis, donc pas de voisins visibles qui renvoie à votre détresse ;
2. Une orientation du bâtiment Nord-Sud. On vit au soleil sur un balcon faisant la totalité de l'appartement.

Une qualité du bâti qui a convaincu d'emblée les habitants du centre ville qui sont attachés à ces bâtiments. Les Nancéiens revendiquent ce particularisme du Plateau de Haye ; nombre d'entre eux y ont séjourné au cours de leur ascension sociale !

→ Une explosion des zones d'habitats diffus afin de répondre aux besoins de logements des classes moyennes

Conséquence : les zones marchandes ont suivi ces migrations jusqu'à aujourd'hui, et proposent d'accueillir crèches, écoles, etc.

Nous assistons également aux « mitages » des banlieues par des extensions croissantes de « lotissements » au détriment des zones agraires. Si ce raisonnement pouvait être compris dans les années 1965-75, notamment par la classe moyenne qui grandissait et voulait affirmer son identité singulière¹, que nous propose-t-on aujourd'hui pour éviter cet urbanisme dommageable ?

→ Des centres villes vidés de leur usage d'échanges

Conséquence : Ils deviennent les lieux protégés d'une classe privilégiée.

Si le centre ville est inaccessible parce que le foncier est trop cher pour les classes moyennes qui ont besoin de place, dans le même temps les lotissements en périphérie des villes se développent pour « répondre à une aspiration » nous dit-on.

De même, les nouvelles zones commerciales d'entrées de ville nous entraînent dans des politiques contradictoires ; maintenir l'attractivité des centres villes en ne cédant pas toutes les activités à ces nouvelles zones périphériques sera très difficile. En extériorisant les échanges, elles attirent à elles les logements, les crèches, les écoles, la culture...

Mais comment maîtriser ces bouleversements ?

Pourtant, aujourd'hui, la croissance ralentissant, on ne pourra plus tendre à l'infini les deux extrémités de la corde.

Comment refonder la métropole dans ces logiques clivantes ?

1. Assurément par une politique de prévision, préservation, organisation, et non plus au gré des besoins et des réponses financières et techniques apportées par des investisseurs le plus souvent privés, non garants du bien public².
2. Assurément par une nouvelle maîtrise originale du foncier. Garantir la réversibilité des aménagements.³

La ville est par sa nature vouée à se transformer sans cesse au risque de disparaître si elle ne sait s'adapter ; les métropoles antiques en sont des exemples.

Depuis toujours, la ville a autorisé ces évolutions ; Paris en est le plus bel exemple avec Haussmann.

Mais comment autoriser cela aujourd'hui à l'abri de pouvoirs « trop forts » ou « autoritaires » ?

La maîtrise du foncier est le seul outil pouvant garantir la réversibilité d'usages inhérents à ces besoins de transformation. **Alors comment allier liberté d'entreprendre, respect de la propriété privée et planifications évolutives ?** Il est à inventer des formes nouvelles de contrôle et d'évolutions communes entre intérêts privés et collectifs sans que les règlements et normes soient ressentis comme des atteintes réciproques.

→ Tout d'abord, en s'assurant que la taille de certaines opérations privées n'interdise leur rachat possible par la puissance publique. Que deviendront ces pièces urbaines de plus de 100 logements qui par leur coût d'acquisition deviennent inaliénables. Jusqu'alors la typologie du bâti urbain seul (maisons de ville de 5,60m de large) garantissait cette réversibilité de fonction et d'usages des sols autorisant ainsi des créations de voiries et d'espaces publics.

→ Peut-être également en généralisant les baux à construire qui, tout en garantissant sur une longue durée le retour sur investissement, préservent la propriété publique des sols.

→ Ou encore, peut-être en développant des nouvelles formes d'association public/privé qui permettraient de conserver la propriété publique du sol. Certains outils existent déjà comme les Sociétés Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC).

Ces deux dernières solutions permettent à la fois de maîtriser la spéculation foncière et de réduire le coût du m² construit.

1 Le plus bel exemple étant « Clairlieu » sur la commune de Villers-lès-Nancy, la plus grande opération coopérative de France ! Sans ironie, une réelle réussite économique partagée ! Encore un exemple d'innovation !

2 Des nouveaux quartiers sortent de terre spontanément dont ni l'apparence, ni l'usage ne sont véritablement concertés ! Ils semblent être le fruit conjoint d'intérêts privés et publics « soudains ». Ils reflètent tout au plus la banalité de tous les programmes nationaux (du tertiaire pour la mixité d'usage... de la densification). Mais pour quelle stratégie urbaine ?

3 Cf contribution du Conseil sur le PLUi

Donner envie et foi en l'avenir et la nouveauté

Mais au delà de ces considérations premières liées à l'espace, il est indispensable de **redonner du sens à la concentration urbaine, redonner du confort et de l'envie** ; par la commodité de « l'habiter », du plaisir des échanges et un certain sentiment de liberté permis par l'appropriation d'espaces - le jardin, la cour, la possibilité d'utiliser une aire vacante pour y réparer sa voiture, etc.

Ce dernier est sans nul doute une des raisons de cet engouement pour la « maison individuelle » de périphérie. Si tel est le cas, il nous faut très **vite inventer de nouvelles typologies d'habitat et de nouvelles formes urbaines**. - des dalles superposées de 250 m² où l'on construirait sa maison évolutive au fur et à mesure de ses besoins, utilisant le reste de son espace en jardin suspendu ou terrasse d'agrément... Ce modèle, qui est loin d'être utopique existe déjà à des centaines d'exemplaires et depuis plus de 40 ans à IVRY-sur-SEINE ou à LYON - architecte RENAUDIE.

Cette notion d'espace à soi, espace de refuge et de liberté maîtrisée devient de plus en plus prégnant, plus le sentiment d'instabilité sociale est présent - au même titre que la notion de revenu de base est aujourd'hui discutée, de même une notion de terre vivrière devrait être débattue –.

2.2 PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Les ressources naturelles : d'une logique de consommation à une logique de capitalisation

Une partie des ressources naturelles, en particulier les ressources minérales ne sont pas renouvelables à échelle humaine. Dans un avenir plus moins proche elles seront épuisées ou accessibles à un coût financier ou environnemental exorbitant. La plupart d'entre elles sont, toutefois, plus ou moins facilement recyclables. C'est déjà très largement le cas des métaux de base (fer, cuivre, plomb, zinc) des alliages (aciers) et des métaux précieux (or, argent, platine). Les métaux déjà extraits et mis en œuvre constituent un capital qu'il convient de gérer dans un système économique qui concilie l'augmentation du capital par l'extraction et son entretien par le recyclage. Ce concept, déjà mis en œuvre pour les métaux, peut être étendu à d'autres matières premières minérales et en particulier aux phosphates, indispensables pour l'agriculture. Comme pour la plupart des matières premières minérales, les réserves (quantité de produit récupérable avec certitude dans les conditions économiques actuelles) sont de quelques dizaines d'années de consommation actuelle (Cordell et al. 2009), à 75 % détenues par le Maroc, mais les ressources (quantité de produit disponible d'après les connaissances géologiques actuelles) représentent environ 300 ans de consommation (Van Kauwenbergh 2013). L'essentiel des phosphates (90%) est utilisé dans les engrais, le reste dans l'industrie alimentaire (soda), ou pour diverses applications industrielles. La France grande puissance agricole, ne produit pas de phosphates et est donc totalement dépendante des importations pour son agriculture. Pour se dégager de cette dépendance, deux stratégies sont possibles :

(1) **améliorer la disponibilité du phosphore** qui est déjà accumulé dans les terres agricoles (Stutter et al. 20102)

(2) **améliorer le recyclage du phosphore** à partir d'engrais, fumiers, composts et de déchets urbains et industriels (PNUE 2011), mais également explorer la possibilité de le récupérer dans les boues de stations d'épuration.

Plus globalement, il est temps de chercher à récupérer le "capital matière première" actuellement stocké dans des sols urbanisés, les friches industrielles, les déchets ou les terrains pollués, pour transformer des zones actuellement considérées comme impropres aux activités humaines en "**mines secondaires**", sources de richesse pour le territoire. Par la présence conjointe de laboratoires à la pointe de la recherche dans ce domaine, de terrains chargés en métaux en tous genre, et d'une activité agricole significative, la Lorraine peut devenir un territoire pilote dans cette nouvelle économie.

2.3 PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES, SYLVICOLES

Le sol, une richesse à préserver

Les services de la Région Grand Est travaillent déjà aux côtés des Chambres d'agriculture sur les objectifs, actions et résultats attendus dans le cadre de la transition agricole. La sécurité alimentaire, les filières de proximité et un travail d'anticipation du futur sont vitaux pour notre territoire riche en activités agricoles et sylvicoles (86% du territoire lorrain).

La situation actuelle très préoccupante, résultat notamment d'une politique agricole communautaire (remembrement et PAC) et de nombreuses normes parfois incohérentes avec le respect du cycle de la vie (coupe des haies avec pour conséquence la disparition de la biodiversité et le lessivage des sols...). Ainsi, depuis 1950, 70% des haies ont été détruites en Lorraine passant ainsi de 80.000 km à 28.000 km (estimation).

L'empilage des lois des différents codes doit évoluer et faire l'objet d'une simplification administrative, ceci afin de respecter la vie des sols pour assurer la survie des activités économiques de production alimentaire vivrière.

Un autre triste constat est l'exportation massive de nos productions céréalières (environ 50%) sur le port de Metz (1er port céréalier français avec près de 4 millions de tonnes) destinés aux industries agroalimentaire néerlandaise (pour bonne partie) à des prix de marché mondialisés (inférieur aux coûts de production des exploitations lorraines).

Le constat est identique et bien plus alarmant pour nos forêts abandonnées par la politique de l'Etat (dans 20 ans, nous n'aurons plus de grumes à couper) : alors que 4,2% du territoire lorrain est couvert de forêt, les scieries ont presque toutes disparues. Ainsi, le bois prend le même chemin pour aller sur les ports néerlandais et être transformé principalement en Chine. La filière Bois est le deuxième secteur déficitaire de notre balance commerciale nationale après les matières énergétiques augmentant le déficit national de plus de 6,5 milliards d'euros chaque année.

Aussi, à l'instar de l'industrie automobile américaine, pour pérenniser l'agriculture et préserver nos magnifiques paysages, il est nécessaire de relocaliser les industries de transformation sur notre région.

2.4 PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

Il est important de préserver les milieux naturels pour garantir l'équilibre des écosystèmes comme la pérennité des activités humaines.

La situation des milieux naturels remarquables est bien plus préoccupante que celle des surfaces agricoles qui représentent aujourd'hui 52% du territoire nationale alors que les zones humides sont passées de 6% à 2%.

L'artificialisation des sols a beaucoup augmenté pour atteindre 9% en France (7% en Lorraine, seul le département de Moselle continue « gâcher » les zones agricoles et naturelles un rythme effréné).

La Lorraine est mieux pourvue avec 4,2% de zones remarquables (par exemple, les zones d'intérêt mondial telles les étangs de Lindre ou le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord).

Les haies constituent également des milieux remarquables... il n'en resterait plus que 28.000 km en Lorraine.

Aujourd'hui, plus de 1.600 km de haies continuent de disparaître annuellement de notre région (conséquence d'une industrialisation de l'agriculture due la politique européenne), ce qui a pour conséquence la réduction de la biodiversité à un rythme 2,5 fois plus rapide que dans le monde (28% en espèces et 50 % en nombre des oiseaux ont déjà disparu), le lessivage des sols et la fragilisation des eaux libres et des nappes souterraines.

Heureusement, avec une dizaine d'années de retard sur nos voisins européens, l'Etat français réagit en créant l'AFB « Association Française de la Biodiversité » (ex ONEMA « Police de l'Eau ») afin de préserver toutes les zones naturelles humides ou « sèches » (pelouses calcaires,...).

Les régions, les départements et les collectivités territoriales doivent relayer cette mission « humanitaire » afin de préserver les services rendus ainsi que la beauté de la nature pour nos enfants.

2.5 RECONQUÊTE DES FRICHES

La gestion de la préservation des terres agricoles est un enjeu majeur de notre époque. Aussi, le Grand Est pourrait-il décider de ne plus transformer un seul m² de terres agricoles en terrains bâtis. Les différentes enclaves encore non construites en milieu urbain pourraient également bénéficier du même traitement à compter d'aujourd'hui.

Au stade que nous connaissons, si préserver les sols agricoles ne suffira pas, alors il est nécessaire d'aller plus loin en reconquéant selon des protocoles maîtrisés par nos start up et laboratoires, un certain nombre de sols mal utilisés, conséquence d'une mauvaise gestion passée. Pour les sols actuellement « irrécupérables » un système de mines secondaires urbaines permettrait l'extraction, lente et pas en quantité, d'éléments tels que le Nickel. Le foncier pollué et les savoir-faire sont présents dans le Grand Est. L'idée est de récupérer le capital constitué.

3 LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

Chaque région a ses spécificités, ses spécialités, ses forces et faiblesses, à la fois du point de vue « recherche et innovation » et du point de vue « industriel ». Les régions ont fait l'exercice de construction de leur Stratégie régionale de l'innovation en mettant en évidence des filières qui valorisent les ressources et potentiels locaux. Sans faire table rase de ces filières, nous souhaiterions voir évoluer le projet économique régional en intégrant des dimensions aujourd'hui incontournables et transversales. Les trois points qui suivent doivent aussi se réfléchir dans une vision élargie et transfrontalière du bassin de vie Grand Est, et ne pas occulter des points sensibles comme la formation et ses coûts et les déséquilibres qui seront provoqués par les besoins en main d'oeuvre de certains de nos voisins.

3.1 SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET BIEN VIVRE MULTIGÉNÉRATIONNEL, MULTICULTUREL

Le vieillissement démographique, mais aussi l'accueil de populations migrantes (aujourd'hui fuyant les conflits, les famines, et demain réfugiés climatiques) notamment, font émerger de nouveaux enjeux dans le cadre d'un bien-être et d'un bien vivre ensemble dans notre Société. Les actions de prévention et de solidarité inhérentes à la résolution des problèmes qui touchent les plus vulnérables en premier lieu doivent aussi faire l'objet d'une approche par l'économique. En effet, les ressources nécessaires à chacun pour assurer au quotidien ses subsistances, accéder aux mutuelles de santé et de prévoyance, et bénéficier au moment de la retraite de revenus décents, passent aujourd'hui par des activités rémunérées.

Mais les enjeux de santé dépassent également la seule action personnelle concernant son hygiène de vie. La pollution de l'air, de l'eau, la sécurité alimentaire liée aux moyens de production industrialisés (agroalimentaire etc.) notamment, dont la régulation est entre les mains de l'Europe, du gouvernement et des collectivités, est en lien direct avec les activités économiques du Pays.

3.2 LA CULTURE, UNE COMPÉTENCE À PART DANS L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

La Culture dépend directement de la capacité, et donc la latitude laissée à chacun pour libérer les énergies pour créer de la richesse économique culturelle.

Il est regrettable que la Culture ne fasse pas l'objet d'une politique économique à part entière. Des chiffres concernant les emplois mobilisés et les retombées économiques sont mal appréhendés. De plus, une industrie « de la démerde », par définition inventive mais pas détectée, survie en parallèle des circuits subventionnés.

Il serait intéressant de se montrer attentifs aux « signaux faibles », qui marquent le début des ruptures à venir.

¹Un nouvel espace temps, un citoyen multiculturel, un nouveau modèle de société.

La culture au travers du numérique émerge et se construit en dehors des codes et des héritages passés. L'information, l'écrit, l'image, l'éducation, l'apprentissage sont révolutionnés. Accélération, abstraction du temps et de l'espace, mondialisation, l'accès à distance par le virtuel et la réalité augmentée à l'ensemble des territoires : notre territoire de vie, de pensée est augmenté ! Ce nouvel espace signifie t-il plus ou moins de droits pour le citoyen ? Car nous sommes soumis à des lois de pays dans lesquels nous n'habitons pas, ne travaillons pas mais en revanche consommons, dialoguons, ...

Nous avons la possibilité de faire partie de communautés multiples, d'être ici et ailleurs en même temps ; avons-nous atteint ce don d'ubiquité tant fantasmé ? Nous sommes dans un territoire et un espace hybridés où virtuel et réel se mêlent, s'entrechoquent, se substituent. Nous pouvons être présents sans être là, et être là sans être vraiment présents. L'espace n'est plus cloisonné, les sphères privée et publique sont plus que jamais imbriquées ...

Le numérique modifie nos modes de vie et nos modes de pensée et d'agir. Le recours aux technologies, que l'on dit encore nouvelles, modifient nos habitudes dans toutes les sphères de notre organisation et s'interpénètrent, interagissent sans que l'on se pose réellement la question de leur influence, justement sur nos modes de réfléchir, d'agir, de nous déplacer, de travailler, de consommer, de nous divertir ...

Nous devons réfléchir à cette transition vers un modèle nouveau dont nous commençons seulement à découvrir les capacités, les implications, les potentiels, les risques.

¹ Extrait de la contribution du Conseil de développement durable du Grand Nancy sur « L'Humanisme numérique, vers un nouvel éveil de l'Humain au monde », 23/11/2016

CONCLUSION

CAPITALISER, COOPÉRER PLUTÔT QUE DE FAIRE VIVRE LES CONCURRENCES TERRITORIALES D'UN AUTRE ÂGE

Globalement, la part des tâches administratives dans la journée des professionnels est aujourd'hui plus importante que le temps consacré au métier en lui-même. L'opérationnel au cœur des métiers (créateur de richesse réelle) recule, les professionnels engrangent les heures de travail au détriment de leur vie personnelle et ont l'impression de ne plus pratiquer leur profession correctement. Et même, de nouveaux emplois émergent, ceux qui consistent à faire travailler les autres au sein de l'entreprise ; une Bureaucratie qui enflé en même temps que se développent le néolibéralisme et le numérique. Ce à quoi on peut ajouter que nous vivons une époque où les salariés sont interchangeable dans une perspective de profit seul, sans vision pour le projet de société qui devra porter les externalités négatives de ces choix notamment en termes de santé mais pas uniquement. Si l'idée d'une «destruction créatrice» de Schumpeter semble tacitement actée, il n'en demeure pas moins que nous avons le choix entre la subir ou l'anticiper

stratégiquement par des méthodes adaptées.

Se pose alors la question de la valorisation des individus par le « travail », qui n'est manifestement plus toujours le cas. La « valeur travail » est toujours un critère de reconnaissance sociale, et la seule ressource qui permet d'accéder à la consommation pour qui n'est pas rentier. Le monde du travail a changé, l'automatisation des tâches est passée par là, les chômeurs sont de plus en plus nombreux, parmi lesquels les jeunes gens mêmes qualifiés, et les actifs trouvent de moins en moins de source de valorisation personnelle dans l'exercice de leur profession. Différentes pistes de réflexion sont à l'étude, le retour de la question des heures de travail hebdomadaires, la révision des statuts des travailleurs du privé comme du public, ou encore la mise en place d'un « revenu inconditionnel » laissant place à la créativité des individus, à l'initiative individuelle pour des services non rémunérés... Repenser la création de richesse et sa répartition semble un vrai chantier à ouvrir et les nouvelles échelles régionales peuvent le permettre.

Groupe de travail Economie :

Stéphane BARBER - Michel CHRISTOPHE - Yves COLOMBAIN - Pierre DECAUX - David GRANDJEAN - Claude HENRY - Vladimir LATOCHA - Gwenola MICHEL - Jean-Marc MONTEL - Christophe SCHWARTZ - Pascal TANNEUR - Jean-Pierre THOMESSE - Dominique VALCK

assistés de Rachel KORDUS, chargée de mission